

**CALENDRIER RECTORAL RELATIF À L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
POUR L'ACCÈS AU CORPS DES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2018**

LUNDI 5 FÉVRIER 2018	<p>Envoi aux directions des services départementaux de l'éducation nationale de Seine et Marne, Seine Saint Denis et du Val de Marne, au DAFPIC, au CSAIO, aux CIO, aux circonscriptions et aux établissements du 2nd degré de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • circulaire académique • dossiers de demande d'inscription • document pour avis du supérieur hiérarchique • tableau de classement à compléter par les IA-DASEN • notice explicative relative au tableau de classement.
DÈS CONSTITUTION DU DOSSIER	<p>Transmission par les candidats à la liste d'aptitude, de leur dossier (avant avis) par mail : ce.bpid@ac-creteil.fr</p>
MERCREDI 21 FÉVRIER 2018	<p>Date limite d'arrivée dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale, au DAFPIC, au CSAIO, au DCIO, pour rédaction d'avis, des dossiers complétés par les intéressés, incluant l'avis du supérieur hiérarchique direct.</p>
JEUDI 15 MARS 2018	<p>Date limite de réception au rectorat des dossiers des intéressés contenant tous les avis nécessaires (voir détail ci-dessous). Transmission des tableaux récapitulatifs portant classement par ordre préférentiel des candidats à l'inscription, au BPID.</p>
MARDI 27 MARS 2018	<p>CAPA liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN, en salle 913 – 8 H 30</p>
JUIN 2018	<p>CAPN</p>

POUR RAPPEL, LES AVIS DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES À RECUEILLIR SONT DANS L'ORDRE :

- pour un professeur des écoles :
 - *l'IEC de circonscription
 - *l'IA-DASEN
 - *Madame la Rectrice

- pour un enseignant du 2nd degré :
 - *le chef d'établissement
 - *l'IA-DASEN
 - *Madame la Rectrice

- pour un professeur de lycée professionnel :
 - *le chef d'établissement
 - *la Déléguée Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DAFPIC)
 - *Madame la Rectrice

- pour un conseiller principal d'éducation :
 - *le chef d'établissement
 - *l'IA-DASEN
 - *Madame la Rectrice

- pour un conseiller d'orientation psychologue :
 - *le chef d'établissement
 - *le directeur du CIO
 - *Madame la Rectrice

- pour un directeur de CIO :
 - *la Cheffe du Service Académique d'Information et d'Orientation (CSAIO)
 - *Madame la Rectrice